

La littérature d'idées du XVI^e siècle au XVIII^e siècle

Olympe de Gouges, *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* (1791)

Parcours : Écrire et combattre pour l'égalité

LES ACTIVITÉS (CORRIGÉES)

A. UNE RÉÉCRITURE DE LA DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN

a/ En comparant DDFC avec DDHC, trouvez un exemple d'article qui ne diffère que par l'ajout du mot « femme ».

Article 2. Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles **de l'homme**. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression. (DDHC)

Article 2. Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles **de la femme et de l'homme**. Ces droits sont : la liberté, la propriété, la sûreté et surtout la résistance à l'oppression. (DDFC)

b/ Démontrez que cet extrait inscrit la DDFC dans la continuité de l'esprit des Lumières et de la Révolution de 1789.

« le tocsin de la raison se fait entendre dans tout l'univers ; reconnais tes droits. Le puissant empire de la nature n'est plus environné de préjugés, de fanatisme, de superstition et de mensonges. Le flambeau de la vérité a dissipé tous les nuages de la sottise et de l'usurpation. » (Postambule)

Les valeurs universelles des Lumières : la raison et la nature. Isotopie de la lumière face à l'obscurantisme (vérité/lumière opposée à erreur/obscurité) : « flambeau », « dissiper » vs. « nuage » « préjugés, fanatisme, sottises, usurpation ».

c/ Pourquoi ne peut-on pas réduire cette article à un simple ajout du féminin ?

« ARTICLE XII. La garantie des droits de la femme et de la citoyenne nécessite une utilité majeure ; cette garantie doit être instituée pour l'avantage de tous, et non pour l'utilité particulière de celles à qui elle est confiée. »

Cet article reprend intégralement l'article de 1789 en précisant **femme** et **citoyenne**. Olympe de Gouges insiste ici sur l'intérêt général de « tous » (masculin pluriel englobant masculin et féminin). Elle veut une égalité entre les sexes pour le bonheur de tous.

d/ Expliquez que le sens du mot « homme(s) » n'est pas le même dans les deux versions ? Qu'en déduire de la signification du texte d'Olympe de Gouges ?

Article 1. Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

Article 1. La femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

Il y a un élément plus polémique qu'il ne semble au premier abord : en remplaçant « homme » par « femme », Olympe de Gouges ne fait pas qu'ajouter le sexe féminin au sexe masculin. Elle conteste le sens universel qu'on donnait implicitement au mot « homme » dans la DDHC : le sens universel d'« être humain ». Elle conteste le fait que la DDHC soit l'achèvement de l'œuvre de la Révolution.

Et en féminisant « citoyenne », elle revendique l'égalité des hommes et des femmes en mettant l'accent sur le domaine de la politique.

B. L'ART DE LA POLÉMIQUE

a/ Définir le mot "polémique" (différents sens, comme nom ou adjectif)

Une polémique est une situation de groupe, d'affrontement collectif autour d'un sujet.

Un ton polémique est une manière agressive d'adresser à quelqu'un des idées opposées

Étymologie : *polemos*, en grec, "la guerre"

b/ Pourquoi le titre d'Olympe de Gouges est-il plus polémique qu'il n'y paraît ?

Le titre d'Olympe de Gouges est plus polémique qu'il n'y paraît. En effet, il dénonce l'escroquerie de la DDHC. Ce n'est pas juste un simple remplacement de deux mots par deux autres, c'est un changement significatif de toute l'œuvre.

c/ "La femme a le droit de monter sur l'échafaud; elle doit avoir également celui de monter à la tribune" (article X) : pourquoi cette phrase est-elle polémique ?

Parallélisme frappant : "le droit de monter..." // "doit avoir celui de monter..."

Ironie dans l'emploi "droit de monter sur l'échafaud" : ce terme est utilisé pour insister sur l'injustice de la situation des femmes, qui ne peuvent accéder à la justice que comme condamnées à mort. Ignorance des droits politiques, en particulier "monter à la tribune", c'est exprimer ses idées à l'Assemblée.

d/ « En conséquence, le sexe supérieur en beauté comme en courage dans les souffrances maternelles, reconnaît et déclare, en présence et sous les auspices de l'Etre suprême, les Droits suivants de la femme et de la citoyenne. » (Préambule) : en quoi cette phrase montre-t-elle l'art d'Olympe de Gouges pour la provocation ?

Cette phrase nous montre qu'Olympe de Gouges qualifie les hommes de "laid", mais aussi de lâches, ce qui a sûrement pour but de déstabiliser les hommes en s'attaquant à un pilier de la virilité, en les opposant aux femmes en tant que mères, qui surmontent les douleurs de l'accouchement.

C. LE PROGRAMME : UNE VISION POUR L'AVENIR

a/ Qu'est-ce que Olympe de Gouges appelle la "convention conjugale" ? Expliquez en 6-10 lignes.

Forme du Contrat social de l'Homme et de la Femme.

Nous N et N, mus par notre propre volonté, nous unissons pour le terme de notre vie, et pour la durée de nos penchants mutuels, aux conditions suivantes : Nous entendons & voulons mettre nos fortunes en communauté, en nous réservant cependant le droit de les séparer en faveur de nos enfants, et de ceux que nous pourrions avoir d'une inclination particulière, reconnaissant mutuellement que notre bien appartient directement à nos enfants, de quelque lit qu'ils sortent, et que tous indistinctement ont le droit de porter le nom des pères et mères qui les ont avoués, et nous imposons de souscrire à la loi qui punit l'abnégation de son propre sang. Nous nous obligeons également, au cas de séparation, de faire le partage de notre fortune (...)

C'est un contrat qui a vocation à remplacer le mariage tel qu'il existe alors. Il en est assez différent. Olympe de Gouges adjoint un modèle de ce contrat à la fin de la DDHC. C'est la volonté des deux, homme et femme. Il est possible pour les deux, homme et femme, de rompre le contrat et de se séparer, si les "penchants (ne sont plus) mutuels".

// Dans le mariage, alors, la femme est mineure et sous l'autorité du mari //

Fin de la situation des enfants "illégitimes" et des femmes contraintes de les élever seules.

=> libre choix de chacun et sincérité des sentiments

b/ À quel endroit et avec quels arguments Olympe défend-elle les peuples des colonies françaises ?

À la fin des articles, après le postambule, dans le texte intitulé "Le contrat social de l'homme et de la femme".

- Tous les hommes sont frères, appartiennent à la même humanité
- Ce sont les colons qui sont justement "inhumains" (retournement argumentatif)
Verser le "sang" (violence, cruauté), "cupidité / ambition" (argent, richesse)

vs. raison, nature, l'humanité : valeurs universelles des Lumières

c/ Sous le titre de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, il est inscrit : « Décrété par l'Assemblée nationale dans les séances des 20, 21, 23, 24, 26 août 1789 et acceptée par le Roi ». Que cela signifie-t-il ? Qu'est-ce qu'Olympe de Gouges a inscrit à la place dans la DDFC ? Que cela signifie-t-il ?

La DDHC est un texte juridique en vigueur en France, qui a été validé par toutes les instances légales (Assemblée et Roi)

Dans la DDFC : "À décréter par l'Assemblée nationale dans ses dernières séances ou dans celles de la prochaine législature". Ce n'est donc pas un texte en vigueur, mais un programme politique, une proposition pour l'avenir.

D. L'ART DE L'ARGUMENTATION

a/ Donnez un exemple d'argument logique proposé par Olympe de Gouges et expliquez-le.

Un exemple d'argument logique proposé par Olympe de Gouges serait le suivant :

"Si la femme peut monter sur l'échafaud, elle doit pouvoir monter sur la tribune ; de même qu'elle doit avoir le droit de monter à l'échafaud"

Dans cet exemple, Olympe de Gouges explique que si la femme a le droit de monter à l'échafaud (c'est-à-dire, de la mettre à mort), elle a aussi donc le droit de pouvoir monter sur la tribune (donc, de pouvoir se défendre, de parler à un public, etc...). Mise en parallèle de deux droits pour démontrer l'injustice. Démonstration logique.

b/ Dans la lettre-dédicace à la Reine, quelles sont les différentes émotions qu'Olympe de Gouges cherche à susciter chez le lecteur ? Expliquez.

Dans la lettre dédicace à la Reine d'Olympe de Gouges, celle-ci cherche à susciter plusieurs émotions chez le lecteur :

« Lorsque tout l'Empire vous accusait et vous rendait responsable de ses calamités, moi seule, dans un temps de trouble et d'orage, j'ai eu la force de prendre votre défense. »

Ici, la Reine est présentée de manière tragique ou pathétique, comme seule, attaquée par tous. ODG seule lui apporte son affection et son soutien.

On pourrait aussi citer la **colère**, l'**incompréhension**, face aux attaques dont la Reine est la victime ; alors que son mari le Roi Louis XVI a alors meilleure réputation.

« Il n'appartient qu'à celle que le hasard a élevée à une place éminente, de donner du poids à l'essor des Droits de la Femme, et d'en accélérer les succès. (...) Soutenez, Madame, une si belle cause ; défendez ce sexe malheureux, et vous aurez bientôt pour vous une moitié du royaume, et le tiers au moins de l'autre. / Voilà, Madame, voilà par quels exploits vous devez vous signaler et employer votre crédit. »

ODG reproche aussi à la Reine qu'elle ne s'intéresse pas assez au combat pour le droit des femmes, et préfère rester sujette à la monarchie. Ton injonctif pour pousser la Reine à défendre les droits des femmes pour redevenir ainsi populaire.

E. L'ART DU MANIFESTE : PROVOQUER UNE NOUVELLE RÉVOLUTION

La DDFC : un texte écrit pour mettre ses lecteurs/lectrices en action

a/ Analysez l'emploi de pronom personnel *nous* dans la DDFC et, dans le "préambule", l'expression "Les mères, les filles, les sœurs".

Dans le préambule, l'expression "Les mères, les filles, les sœurs" semble tout aussi bien désigner toutes les femmes : tous les âges, situations dans la famille. Toutes se sentiront concernées par les déclarations d'ODG.

En employant le pronom "nous", ODG crée la communauté des femmes, qui a des intérêts communs, et doit se battre ensemble.

Ces formules ne sont donc pas innocentes : elles ont donc une force rhétorique capable de mettre les femmes en action, toutes ensemble.

b/ Loin de la froideur du style juridique, analysez ces deux extraits :

- « Femme, réveille-toi ; le tocsin de la raison se fait entendre dans tout l'univers ; reconnais tes droits.
»

Dans ce passage, Olympe de Gouge appelle toutes les femmes à se réveiller sur le fait qu'on ne les considère pas comme des égaux aux hommes et que leurs droits sont bafoués malgré la DDHC votée à l'Assemblée. Le tocsin de la raison est une expression qui réfère à une **sorte de signal d'alarme**, elle appelle les femmes à réfléchir sur leur condition plus que misérable et sur comment elles pourraient se révolter. Selon ce que nous dit Olympe de Gouges, celui-ci se ferait entendre dans tout l'univers, c'est-à-dire que partout, les femmes prennent conscience de leurs droits bafoués, et que toutes les femmes devraient avoir les mêmes droits que les hommes. "**reconnais**" est un impératif : un appel à l'action.

- « O femmes ! Femmes, quand cesserez-vous d'être aveugles ? » (Postambule)

Exclamation "O" / répétition "femmes" (2X) / apostrophe / interrogation adressée aux lectrices ("vous") / question rhétorique qui signifie en réalité : vous êtes aveugles et devez cesser de l'être / "aveugles" : métaphore et hyperbole

Dans ce passage très frappant et agressif, Olympe de Gouge fait comprendre aux femmes de l'époque qu'elles doivent réfléchir à leurs conditions et à leurs droits.

